MISSION DE MODELISATION SPATIALE DU PAYSAGE TIRDOM DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION D’EXPERIENCE ET DES ENJEUX PROGRAMATIQUES

POST ECOFAC6 DANS LE BASSIN DU CONGO

TERMES DE REFERENCE

|  |  |
| --- | --- |
| **Introduction**  | Réparti sur trois Etats membres de la CEEAC, à savoir le Cameroun, le Congo et le Gabon, le Tri-Nationale Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) se caractérise par son paysage transfrontalier. Il a une superficie de 17, 8 millions d'hectares qui couvre environ 10 % de la forêt tropicale du Bassin du Congo. L’une de sa grande particularité en termes de dynamique territoriale se trouve au niveau de ses aires protégées qui s'étendent sur 24% de l’espace comportant ce que l’on pourrait qualifier de milieux naturels « vierges » du Bassin du Congo, notamment les aires protégées Odzala, Mwagna, Ivindo, Minkébé, Complexe Nki-Messok Dja, Ntokou Pikounda, Boumba Bek. A cela s’ajoute la mutation socio-économique du TRIDOM avec une forte pression démographique, des industries forestières et minières. * **L’écologie**

Avec un couvert forestier de 97 % et un taux de déforestation de 0,2 % par décennie (1990-2010), le TRIDOM est l'un des blocs forestiers les plus intacts du bassin du Congo. Il détient encore environ 40 000 éléphants de forêt en danger critique d'extinction (2015), mais en déclin rapide en raison du braconnage de l'ivoire. Aussi, c’est un milieu naturel important pour la survie du chimpanzé et du gorille des plaines, et pour la biodiversité d’Afrique centrale au sens large.* **L’humain**

Les hommes habitent les forêts du Bassin du Congo depuis des dizaines de milliers d'années. Aujourd'hui, le Bassin du Congo fournit de la nourriture, des médicaments, de l'eau, des matériaux, de la culture, des traditions et un abri à plus de 75 millions de personnes. Parmi quelques 150 groupes ethniques différents, les Baka, les BaMbuti, les Efe et d'autres groupes apparentés sont aujourd'hui les représentants les plus visibles d'un ancien mode de vie de chasseurs-cueilleurs. La plupart des habitants du Bassin du Congo restent fortement tributaires de la forêt pour leur subsistance et leurs matières premières, en complément des activités agricoles. Cependant,la demande mondiale et locale de ressources naturelles sont de plus en plus fortes, ainsi que les pressions anthropiques sur les forêts.* **L’économie et ressources naturelles**

Le TRIDOM est riche en ressources naturelles et services écosystémiques. La principale ressource renouvelable est le bois et environ 65% de la forêt du TRIDOM est attribuée aux concessions forestières (la plupart des terres disponibles en dehors des aires protégées et des zones villageoises). L'exploitation forestière est une partie importante des économies nationales et souvent la source la plus importante d'emplois formels chez les villageois et villageoises (étude de l’impact sur les femmes) vivant dans l’espace du TRIDOM. Quelques grandes concessions sont certifiées FSC. Les services écosystémiques qui comprennent le bois (combustible, construction), la chasse et la pêche (viande de brousse, poisson) et les PFL entre autres la récolte du miel et des médicaments traditionnels dont dépendent les communautés locales et en particulier les peuples autochtones. Le TRIDOM est une province de minerais de fer émergente avec au moins 8 gisements majeurs de minerais de fer situés dans l'interzone entre les aires protégées ainsi que Nickel Cobalt à l'Est de la Réserve du Biosphère du Dja. Des gisements comme Mbalam Nabeba et Avima sont des gisements dits de « classe mondiale » qui contiennent de grandes quantités de minerais à haute teneur qui attire des prix supérieurs. L'Or se trouve à de nombreux endroits dans le territoire du TRIDOM, et l'exploitation minière artisanale fournit des emplois locaux tandis que l'exploitation aurifère semi-industrielle est de plus en plus courante dans la région. Les mineurs d'Or semi-industriels sont mal réglementés et utilisent du mercure qui pollue les cours d’eau (marigot, fleuve, rivière et eau potable).La zone TRIDOM séquestre de grandes quantités de carbone, avec un faible taux de déforestation (0,2% par décennie entre 1990 et 2010) et des forêts couvrant 97% de la superficie. C'est un exemple typique de zone à Haut couvert forestier et à faible déforestation (HLFD). Maintenir les taux de déforestation dans les pays HFLD est l'une des principales stratégies dans le secteur des forêts et de l'utilisation des terres pour atteindre les Objectifs de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température bien en dessous de 2°C et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5°C au-dessus de pré -niveaux industriels.* **Gouvernance dans l’espace TRIDOM et collaboration transfrontalière entre le Cameroun, le Congo et le Gabon**

Le paysage du TRIDOM est régi par une dimension à trois échelles :* La première est celle liée aux territoires administratifs de chacun des États qui partage cette zone transfrontalière.
* La seconde est liée à la gestion des Aires protégées et des interzones au sein de ce paysage.
* Enfin la troisième est celle liée à la collaboration transfrontalière entre le Cameroun, le Congo et le Gabon dans le cadre d’une gestion concertées de la biodiversité et des activités y afférents entres les frontières de ces trois pays précités.

Il sied cependant de signaler que la réalité du TRIDOM met aussi en présence d’autres forces qui se déclinent en jeux des rôles et pouvoirs qui ne sont pas forcément convergents en termes des objectifs économiques légaux de ce vaste territoire. Autant des structures légales s’organisent à avoir une vision d’ensemble et de coordination fonctionnelle, autant la zone a vu l’émergence d’acteurs puissants œuvrant et structurant des chaines illégales d’extraction des ressources via un braconnage intense qui a par exemple vu le Minkebe perdre plus de la moitié de sa population d’Éléphants en moins de 20 ans. De même l’orpaillage clandestin a construit son empire et ses jeux de pouvoirs régissant la contre application de la loi dans ce paysage. Il est dès lors question d’analyser la grille de gouvernance actuelle et les scenarios d’évolution vers un modèle de gouvernance territoriale pouvant livrer des produits et bénéfices responsables et légaux sur le plan de la gestion du territoire et des populations, du développement des collectivités présentes, et aussi du maintien de stock en biodiversité, et de système responsable de l’exploitation minière artisanale.Sur le plan de la politique sous régionale de la COMIFAC en matière de la biodiversité, le TRIDOM constitue un des paysages prioritaires sous divers investissements. Un ensemble d’activités promouvant le développement durable y est conduit depuis plus de dix ans sous la maitrise d’ouvrage de la COMIFAC.Les activités entreprises vont collectivement viser a faire la démonstration de méthodes et de moyens d’un bon rapport coût-efficacité et transposables ailleurs qui sont destinés à promouvoir une participation élargie des communautés, du secteur privé et d’autres acteurs clés de l’aire protégée, et à concilier, d’une part, l’aménagement des aires protégées et, d’autre part, les objectifs d’exploitation et les systèmes de production durables ; dans le but de permettre à terme d’améliorer considérablement les perspectives de durabilité des systèmes d’aires protégées au plan régional.Les principaux résultats attendus des divers projets ont été les suivants :* **Résultat 1** : Conception, l’adoption et l’opérationnalisation des structures d’affectation des terres et de gouvernance du complexe transfrontalier en vue de la conservation de la biodiversité et de l’exploitation durable des ressources naturelles.
* **Résultat 2 :** Renforcement au sein de la TRIDOM des capacités de surveillance de l’évolution de la biodiversité, de l’exploitation des ressources et des fonctions écologiques ainsi que la réduction au minimum des pressions sur les ressources naturelles.
* **Résultat 3** : Les retombées de la gestion communautaire des ressources naturelles auront contribué à la réduction de la pauvreté.
* **Résultat 4** : Un financement durable aura été mobilisé aux fins de conservation et d’aménagement durable dans la TRIDOM.

À ce jour, des défis importants subsistent en termes de objectifs qui reste visés par le TRIDOM. A ce titre, les Gouvernements de ces trois pays maintiennent leurs engagements à conserver la richesse exceptionnelle du TRIDOM, assurer le bien-être de ses communautés locales, et promouvoir des investissements économiques durables et responsables dans ce paysage.Les gouvernements du Cameroun, du Congo et du Gabon indiquent dans les adresses à la nation et discours officiels, le développement durable comme l’un des Piliers de leurs plans nationaux de développement. Les trois pays visent à diversifier leurs économies, à les rendre moins dépendantes du pétrole et à accroître la transformation secondaire ou les matières premières pour accroître l'emploi et les recettes fiscales. Cependant, une coordination limitée par le gouvernement central vis-à-vis des ministères sectoriels peut conduire à des conflits internes et à une mauvaise mise en œuvre de ces politiques.Le chevauchement des utilisations des terres crée également des conflits sur le terrain. Des exercices coordonnés d'aménagement du territoire font donc partie de diverses initiatives (exemple : FEM-7 et CAFI). Les trois gouvernements du TRIDOM ont reconnu l'importance unique de la nature, comme en témoigne l'Accord de collaboration TRIDOM qui a été élaboré dans le cadre de la COMIFAC et signé en 2005 par les ministres en charge des forêts du Cameroun, du Congo et du Gabon. Cet accord définit la TRIDOM comme un complexe de 8 aires protégées, reliées par un vaste interzone. Les trois ministères se sont engagés à collaborer et à gérer de manière concertée les aires protégées du TRIDOM et leur interzone dans le but de promouvoir la conservation, l'utilisation « rationnelle » des ressources naturelles et le développement durable au profit des communautés locales et de la réduction de la pauvreté. L'Accord anti-braconnage du TRIDOM définit la gouvernance des patrouilles bi-(tri) nationales le long des frontières. Il fournit donc une bonne base pour la poursuite de la mise en œuvre et de la coordination des programmes nationaux de développement et de conservation de ces trois pays.  |
| **Contexte et rationalité**  | * **Problématique de la Gouvernance Territoriale dans le TRIDOM**

Il existe diverses idées, initiatives, projets et programmes qui contribuent à l'Accord TRIDOM de 2005, y compris d’autres Accords et Engagements Internationaux (AEI). Cependant, ils ne reflètent pas clairement comment une approche intégrée à une dimension transfrontière contribuera qualitativement et quantitativement à une vision appropriée de l'utilisation et de l’affectation des terres assurant un équilibre adéquat en termes des rendements à la fois écologique, sociale et économique.Ce contexte implique donc la prise en compte de variables pertinentes qui puissent permettre une visualisation géo spatiale et économique sur bases des possibilités naturelles du paysage. Cela inclus aussi bien l’analyse de l’existant en termes des macro-zones existants dans les faits sans forcément une certaine articulation pré négociées entre les parties prenantes. La biodiversité étant une ressource forte dans cette zone, et repartie entre ces diverses macro-zones, ceci suggère que les modélisations devront considérer des scenarios économiques d’utilisation des terres avec des degrés divers d’impact sur la biodiversité en question, notamment en termes de perte ou gain en biodiversité élevée-moyenne-faible structurellement :* + La contribution potentielle des financements Carbone et Climat aux économies nationales des trois pays de l’Espace du TRIDOM ;
	+ L'ampleur et la contribution des activités économiques responsables (exploitation forestière responsable, cacao ombragé) au sein de l’Espace du TRIDOM et les tendances économiques de l'exploitation minière illégale et non responsable ;
	+ Les coûts et avantages d'un réseau étendu et connecté d'aires protégées bien gérées dans l’Espace du TRIDOM ;
	+ Les coûts d'opportunité des allocations foncières alternatives autres que la conservation sous forme des Aires protégées, et l’amortissement attendu ;
	+ Les impacts socio-économiques positifs et négatifs de ce qui précède sur les communautés locales et les peuples autochtones ;
	+ Perspective Barrage de Cholet et la demande énergétique industrielle dans le TRIDOM et au-delà entre le Cameroun et la Rep.du Congo ;
	+ Le modèle de prestation économique et de gouvernance le plus approprié nécessaire entre les donateurs, les États, les opérateurs et l'assistance technique, y compris les entreprises dirigées par l'État, le modèle de concession du secteur privé, le modèle d'entreprise verte, etc.

En effet, l'exploitation minière, l'exploitation forestière, les plantations agro-industrielles, le développement routier et hydroélectrique dans l’Espace du TRIDOM conduisent progressivement à un aménagement du territoire sous la forme d’une toile d'araignée d’infrastructures. Les différents impacts cumulatifs et indirects (non pris en compte par un modèle global de dynamique territoriale durable) déboucheront éventuellement sur du "business as usual" et structurellement à la disparition de valeur écologique de l’Espace du TRIDOM en tant que vaste paysage de forêt tropicale intra-connecté. Cette situation est particulièrement indicative pour la partie dite INTERZONE entre les aires protégées.Pour ce fait, un scenario économique linéaire amènera simplement au maintien des aires protégées isolées et vulnérables en comparaison du potentiel actuel de ce paysage.Ainsi, le principal défi serait de ressortir des scenarios balançant durablement les enjeux économiques, le maintien de l’écologie et de la biodiversité.* **Les enjeux et possibles en scenarios bruts**
* La gouvernance du paysage TRIDOM balance entre des enjeux des pouvoirs légaux et illégaux entre divers acteurs aux objectifs économique bien divergents. La contrebande en orpaillage illégal ainsi que le braconnage poussé ont généré des systèmes tentaculaires de gouvernances échappant aux pôles légaux de gestion de ce paysage tant sur le plan administratif, que des autres aspects légaux de la gestion des territoires ; une analyse des parties prenantes restent déterminant pour la gouvernance renouvelée de ce paysage.
* L’Espace du TRIDOM par vocation naturelle équivaudrait à une plus large zone de forêts « vierge » connectée et conservée du Bassin du Congo à l’Ouest et de la Salonga en RDC pour la zone du Centre ; (**vision purement de la conservation et enjeux climatique sur les forêts.)**
* L’Espace du TRIDOM a des gisements importants en Cobalt, Or et Fer de classe mondiale, et dans un scenario linéaire il deviendrait un centre industriel puissant pour l’Afrique centrale ; (**Vision purement investissement et retour à court terme)**
* L’Espace du TRIDOM est le centre des infrastructures d’interconnexion régionale dans le cadre du NEPAD, CEMAC et CEEAC. Ceci pourrait en faire un carrefour économique très dynamique pour l’Afrique Centrale ; (**VISION ZLECA CEEAC UA NEPAD)**
* L’Espace du TRIDOM avec ses étendues en terre arable et forestières pourrait être investis par des agroindustriels sur des superficies économiques très importantes, et générer des revenus importants pour les investisseurs et les États
* ;(**Vision économiques a fort rendement mais avec déforestation conséquente) ;**
* L’Espace du TRIDOM recèle le potentiel hydro électrique du Bassin du Congo Ouest avec le projet Barrage Chollet de 600 MW; **(Risque très élevé en terme des zones forestières et bais à inonder)**
* L’Espace du TRIDOM peut aussi évoluer en un complexe économique justifiant les maintiens des aires protégées, des corridors écologiques, des industriels et usagers des terres partageant la même vision écologique et économique via un scenario agrées entre les États et les parties prenantes, et assurant des bénéfices multiples tant écologique qu’économique et financiers au profit des parties prenantes. (**Vision souhaitée mais dont la tangibilité économique reste à démontrer)**

Au regard des efforts de plus de trente années (30 ans) du Programme régional ECOFAC dans la conservation de la biodiversité dans les paysages du Bassin du Congo ainsi que des perspectives de la future programmation UE-Natur’Africa, cette étude vise donc à permettre une analyse précise de l’Espace du TRIDOM en vue d'envisager ses futurs scénarios d 'évolution en matière d'articulation territoriale durable sur le plan de l’Écologie et de l’économie et du business responsable et durable au profits des États et des communautés.* **La rationalité de l’étude**

La rationalité de l’étude s’inscrit dans la complémentarité analytique des chantiers de capitalisation en cours réalisation par l'AT régionale ECOFAC6, principalement en lien avec l’aménagement du territoire, et consiste à : * + Examiner les informations existantes, collecter les données pertinentes auprès de sources fiables, présenter les données de base et définir les deux ou trois scénarios économiques de l’Espace du TRIDOM (faible, moyen et élevée en termes de gain ou perte en biodiversité);
	+ Présenter les forces et faiblesses de ces scénarios, autant que possible quantifiées mais au moins avec une évaluation relative et proposer des modèles de livrables économiques et de gouvernance possibles sur ces scenarios en termes d’hypothèses de succès ou de risque et;
	+ Développer une méthodologie réaliste pour le cadrage de cette étude, y compris l'utilisation d'outils de modélisation de zonage comme MARXAN ou d'autres logiciels similaires pour refléter les dynamiques possibles.
 |
| **Objectif Principal** | L’étude a pour **objectif principal** de contribuer à la future définition de scénarios durables de gouvernance territoriale dans le TRIDOM. |
| **Objectifs spécifiques**  | **L’objectif spécifique** est de fournir une base d’information sur les dynamiques de gouvernance et d’utilisation des terres dans l’espace TRIDOMRésultats attendus : 1. les jeux des rôles des acteurs sociaux et les modèles de gouvernance territoriale est analysé
2. des scenarios économiques, durables et responsables sont identifiés

Une liste détaillée des parties prenantes de l’Espace du TRIDOM est fournie en annexe de ce TdRs.  |
| **Tâches et livrables attendus** | Directives méthodologiques et tâches attendues : * Le Consultant rapportera à l’AT régionale ECOFAC6 ;
* L'accompagnement technique sera assuré par l'AT régionale ECOFAC 6 assisté du panel d'opérateurs de l’Espace du TRIDOM ;
* Le Programme WWF-TRIDOM sera le facilitateur technique immédiat de ce processus, en tant qu'opérateur de terrain avec les autres parties prenantes,
* L’AT régionale ECOFAC6 facilitera les contacts avec les autres opérateurs de mise en œuvre des activités du Programme régional ECOFAC6 dans ce paysage ;
* Le Consultant soumettra une approche méthodologique à l’AT régionale ECOFAC6 et aux parties identifiées à cet effet ;
* Pour les déplacements et réunions techniques inhérents à ces travaux, l’AT régionale ECOFAC6 assurera les facilités ;
* Le Consultant discutera avec l’UE et/ou B4life sur les enjeux Natur’Africa;
* Le Consultant discutera avec OFAC (Projet RIOFAC) sur les couches des données cartographiques ;
* Le Consultant consultera la CEEAC, notamment les Départements en charge des Ressources Naturelles et de l’Aménagement du territoire ;
* Deux ateliers restreints de validation de l’étude seront organisés ;

**Livrables*** 1 note méthodologique (au démarrage de la mission)
* 1 Document actualisé sur les parties prenantes essentielles et enjeux de la gouvernance du TRIDOM niveau régional ou transfrontalier, National et local
* 1 Document des éléments SIG et modélisation géospatial, et le narratif.
* 1 Rapport de mission narratif final en français, et son résumé exécutif en Anglais
* 1 Document de scénarios d'aménagement de l’Espace du TRIDOM.
 |
| **Profil du Consultant recherché** | Les présents TdRs définissent les profils requis pour les 2 consultants : qui doivent justifier d’une solide connaissance en matière de gouvernance territoriale et des enjeux économique sociaux et environnementaux liés à gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale, notamment de l’Espace du TRIDOM ainsi qu’une très bonne expérience à l’international.* **Rôle Expert.e 1 – Chef.fe de mission et analyse de la gouvernance**

**Qualifications*** Formation universitaire (au moins un niveau universitaire en Master) en géographie, économie, en aménagement du territoire, en gestion durable des ressources naturelles, en ingénierie forestière, gouvernance et administration publique et/ou d’autres domaines jugés pertinents.
* Parfaite maîtrise du Français (parlé et écrit) et une maîtrise de l'anglais sera considéré comme un atout.
* Avoir une bonne capacité de synthèse et d'analyse de sources d'informations diverses et d'excellentes capacités rédactionnelles.
* La maitrise des outils SIG serait un atout.

**Expérience professionnelle générale*** Au moins 10 ans d'expérience dans les études et / ou mise en œuvre des programmes d’aménagement du territoire, d’infrastructures, en environnement, et ou en économie et développement rurale, de gouvernance territoriale ou des collectivités rurale.
* Expertise technique avérée : aménagement physique, planification territoriale, développement économique nationale ou des collectivités territoriales - vision ODD en relation avec les paysages forestiers ;

**Expérience professionnelle spécifique*** Expérience d’au moins 2 missions en tant que chef d’équipe.
* Expérience avérée dans les missions de grille de gouvernance des collectivités territoriales et autres entités sociologiques.
* Être familiarisé avec les enjeux écologiques du Bassin du Congo ;
* Avoir une bonne connaissance de l’univers sous régional de l’Afrique centrale, notamment le contexte d’intégration régionale CEEAC et CEMAC ;
* **Rôle Expert.e 2 – SIG et modélisation spatiale**

**Qualifications*** Formation universitaire (au moins un niveau universitaire en Master) en géographie, économie, en aménagement du territoire, en gestion durable des ressources naturelles, en ingénierie forestière et/ou d’autres domaines jugés pertinents.
* Parfaite maîtrise du Français (parlé et écrit) et une maîtrise de l'anglais sera considéré comme un atout.
* Avoir une bonne capacité de synthèse et d'analyse de sources d'informations diverses et d'excellentes capacités rédactionnelles.
* Maitrise de outils SIG et Modélisation géo spatiales et économiques.

**Expérience professionnelle générale*** Au moins 8 ans d'expérience dans les études et / ou mise en œuvre des programmes d’aménagement du territoire, d’infrastructures, en environnement, et ou en économie et développement rurale, de gouvernance territoriale ou des collectivités rurale.
* Expertise technique avérée : aménagement physique, planification territoriale, développement économique nationale ou des collectivités territoriales, etc.

**Expérience professionnelle spécifique*** Être familiarisé avec les enjeux écologiques du Bassin du Congo ;
* Avoir une bonne connaissance de l’univers sous régional de l’Afrique centrale, notamment le contexte d’intégration régionale CEEAC et CEMAC
* 5 expériences professionnelles minimum dans la recherche et l’analyse des données/informations, dont au moins 2 impliquant le SIG et la modélisation spatiale.
 |
| **Lieu de la mission** | La mission se déroulera à domicile, avec des déplacements dans l’Espace du TRIDOM (Cameroun, Congo et Gabon) et auprès de la DUE Libreville, l’AT régionale et du DERNADR/CEEAC, et des autres parties impliquées, en fonction notamment de l’évolution de la COVID-19. |
| **Nombre de jours prévus** | 2 Consultants : * 35 jours de travail pour le/la cheff.e d’équipe – analyse de la gouvernance.
* 25 jours de travail pour l’expert.e 2 – SIG et modélisation spatiale.
 |
| **Dates de démarrage et de fin de mission** | Démarrage en Juillet/Aout 2021Fin de mission en Novembre 2021. |
|  |  |

**ANNEXE 1 : Les acteurs et programmes dans le TRIDOM**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Institutions/ Organisations | Strategy 1: Access to Resources | Strategy 2: Strong IP Rights | Strategy 3: Sustainable Production | Strategy 4: Climate Change Action | Strategy 5: Biodiversity Conversion |
| *Government* | * Landuse planning
* Public works
* Social affairs
* Planning
* Mining
* Environment, water, forest, wildlife
 | * Landuse planning
* Social affairs
* Planning
* Mining
* Environment, water, forest, wildlife
 | * Landuse planning
* Public works
* Social affairs
* Planning
* Mining
* Environment, water, forest, wildlife
* Eaux et energy
* CAPAM
* ECCAS
* ONCC
* SODECAO
 | * Conseil national climat
* Foret
* DNA/CF
* MINEPDEP
* ONAC
 | * Landuse planning
* Public works
* Social affairs
* Planning
* Mining
* Environment, water, forest, wildlife
* ANPN
 |
| *Internationa organisations* | * CAFI
* UNDP
 | * CAFI
* UNDP
* SI
* Human Rights Commission
 | * CAFI
* UNDP
 | * CAFI
* UNDP
 | * CAFI
* UNDP
 |
| *CSOs* | * RACOPY
* Gabon ma terre mon droit
 | * RACOPY
* BRAINFOREST
* FPP
* FENSED
* CED
* Gabon ma terre mon droit
* PROCED
* GIBABADEI
* ADCPPG
* CERAD
 | * RACOPY
* BRAINFOREST
* FPP
* FENSED
* CED
* Gabon ma terre mon droit
* PROCED
* GIBABADEI
* ADCPPG
* CERAD
 | * RACOPY
* BRAINFOREST
* FPP
* FENSED
* CED
* Gabon ma terre mon droit
* PROCED
* GIBABADEI
* ADCPPG
* CERAD
* FOKABS
 | * RACOPY
* BRAINFOREST
* FPP
* FENSED
* CED
* Gabon ma terre mon droit
* PROCED
* GIBABADEI
* ADCPPG
* CERAD
 |
| *Environmental NGOs* | * WCS
* APN
* ZSL
* TNC
* EIA
 | * WCS
* APN
* ZSL
* TNC
* EIA
 | * WCS
* APN
* ZSL
* TNC
* EIA
 | * WCS
* APN
* ZSL
* TNC
* EIA
* IUCN
 | * WCS
* IUCN
* APN
* ZSL
* TNC
* EIA
* EAGLE Network
* CJ
* Chengetta
* Space4giants
* TRAFFIC
 |
| *Development NGOs* | * PLAN
* SNV
* GiZ
* WRI
* FAO
 | * PLAN
* SNV
* GiZ
* WRI
* FAO
* Rainforest Foundation
* JAICA
 | * PLAN
* SNV
* GiZ
* WRI
* FAO
* Rainforest Foundation
* JAICA
 | * PLAN
* SNV
* GiZ
* WRI
* FAO
* Rainforest Foundation
* JAICA
 | * PLAN
* SNV
* GiZ
* WRI
* FAO
* Rainforest Foundation
* JAICA
 |
| *Private Sector* | * Logging companies
* Safari hunters
* Mining companies
* Agro-industries
 | * Logging companies
* Safari hunters
* Mining companies
* Agro-industries
 | * PALMOIL
* Cocoa
* Rubber
* Timber
* Mining (small & large)
* Infrastructure
* Syndical forestier
* CFCC
 | * Logging companies
* Wildlife Works
* ERP/BM
* CAFI
 | * PALMOIL
* Cocoa
* Rubber
* Timber
* Mining (small & large)
* Infrastructure
* Syndical forestier
* CFCC
* Tourism industry
 |
| *Research*  | * CIRAD
* ETH
* FA
* CIFOR
* ICRAF
* GEMBLOUX
 | * CIRAD
* ETH
* FA
* CIFOR
* ICRAF
* GEMBLOUX
* UNIYAO 1
* KYOTO
* IRAD
 | * IRGM
* IRAD
* UN
 | * CIRAD
* ETH
* FA
* CIFOR
* ICRAF
* GEMBLOUX
* UNIYAO 1
* KYOTO
* IRAD
* UNODC
* UNDP
* UNEP
* IUCN
 | * CIRAD
* ETH
* FA
* CIFOR
* ICRAF
* GEMBLOUX
* UNIYAO 1
* KYOTO
* IRAD
* UNODC
* UNDP
* UNEP
* IUCN
 |